

En poursuivant votre navigation sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer une navigation optimale et nous permettre de réaliser des statistiques de visites.
[En savoir plus sur les cookies](#)

Fermer X

Mécomptes publics

L'enjeu caché de la fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG

Derrière l'objectif de simplification, il y a des choix de société sur le rôle de la famille



par François Ecalle

La fusion de l'impôt sur le revenu (IR) et de la CSG revient dans le débat public à l'occasion des primaires du Parti socialiste. Les promoteurs de cette réforme disent généralement qu'ils souhaitent renforcer la progressivité des prélèvements obligatoires, clarifier le financement de la protection sociale et simplifier le système fiscal.

À supposer que la progressivité des prélèvements doit être renforcée, ce qui n'est pas évident, il n'est pas nécessaire de fusionner l'IR et la CSG pour obtenir ce résultat. En modifiant le taux de la CSG, le barème et l'assiette de l'IR, il est possible de renforcer la progressivité du système fiscal aussi bien qu'en fusionnant ces deux impôts.

"L'IR est ainsi beaucoup plus compliqué que la CSG, mais leur fusion conduirait à un impôt tout aussi compliqué, contrairement à l'objectif de simplification affiché par ses défenseurs"

Les branches de la Sécurité sociale qui reposent sur une logique de solidarité plus que sur une logique d'assurance, comme la branche maladie, devraient être financées par l'impôt dans le cadre des lois de finances. Dans cet esprit, il faudrait remplacer les cotisations patronales à la branche maladie par un impôt tel que la TVA, et remplacer les cotisations salariales par une majoration de la CSG, puis affecter le produit total de la CSG à l'État. Mais cette clarification du financement de la protection sociale n'impose pas de fusionner l'IR et la CSG qui pourraient continuer à coexister. L'existence de deux impôts d'État sur le revenu, l'IR et la CSG, pourrait paraître curieuse, mais ils sont en réalité très différents.

L'IR est ainsi beaucoup plus compliqué que la CSG, mais leur fusion conduirait à un impôt tout aussi compliqué, contrairement à l'objectif de simplification affiché par ses défenseurs. S'il n'est pas possible de supprimer aujourd'hui les niches fiscales qui mitent l'IR, elles miteront tout autant l'impôt qui résultera de sa fusion avec la CSG.

Les célibataires sans enfants gagnants

La CSG est appliquée à un taux unique sur chaque revenu de chaque personne, alors que l'IR résulte de l'application d'un barème progressif à l'ensemble des revenus de tous les membres d'un foyer fiscal en tenant compte de la taille du ménage à travers le quotient familial. Le nouvel impôt fusionné devra donc être soit individuel, comme la CSG, soit familial, comme l'IR. Les partisans de la fusion préfèrent souvent une imposition individuelle, indépendante de la taille de la famille et des revenus de ses autres membres.

"La fusion profitera aux célibataires sans enfant et pénalisera les couples où l'un des conjoints consacre son temps à l'éducation des enfants"

La fusion entraînera des transferts importants entre les ménages, au détriment des familles avec enfants, qui perdront le bénéfice du quotient familial, et des couples dans lesquels une seule personne exerce une activité professionnelle, qui perdront le bénéfice de l'imposition commune avec application du quotient. La fusion profitera aux célibataires sans enfant et pénalisera les couples où l'un des conjoints consacre son temps à l'éducation des enfants. Derrière ce sujet technique, il y a des choix de société sur le rôle de la famille.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François ECALLE.

Par François Ecalle

Publié le 22/12/2016

Rubriques : Mécomptes publics | Budget | Etat | Politique | Social | Sociétal